

DEMANDE CITOYENNE

des usagers des services de l'eau

..... , le novembre 2015

Monsieur Berhault, Président de la Communauté de Communes de Dinan,
Mmes et MM les élus à la Communauté de Communes de Dinan,
Mmes et MM les Maires,
Mmes et MM les conseillers municipaux,

L'eau est un bien commun, indispensable à la vie. En déléguer la gestion à des sociétés privées revient à en faire une marchandise, source de profits pour les seuls délégataires. Or, si l'eau est une ressource naturelle qui nécessite qu'elle soit rendue potable, acheminée, assainie, les factures d'eau ne doivent couvrir que ces frais là.

Dans les semaines à venir, vous et les élus de Dinan Communauté avez l'opportunité de choisir :

- soit continuer à déléguer la gestion de l'eau au secteur privé
- soit créer une régie publique ou un service public pour tout ou partie de la gestion de l'eau.

Plusieurs villes ont déjà fait le choix d'une gestion publique, totale ou partielle : Paris, Lyon, Bordeaux, Rennes, Saint-Malo, Saint Lunaire ... Pourquoi pas Dinan Communauté ?

Avant qu'une telle décision soit prise, en qualité de citoyen résident à, je souhaite qu'une **2ème étude** soit réalisée par un organisme spécialisé non partisan comme Eau France, France Eau Publique ou France Libertés (ces études sont gratuites) et qu'un bilan objectif de la gestion sortante soit établi, qui explique notamment l'évolution du prix de l'eau.

Je demande aussi un **débat public contradictoire**, afin de présenter à tous les enjeux, **ainsi qu'une consultation des citoyens** qui permettra que la décision qui nous concerne directement soit prise en associant les habitants.

Je refuse la reconduction de la délégation de la gestion de l'eau au secteur privé par défaut, à l'insu des usagers, sans qu'ait été pris le temps d'une réflexion objective et approfondie.

Je compte sur vous pour préparer le monde de demain.

Veillez recevoir, Monsieur, mes salutations citoyennes.

NOM Prénom

mail